

Clé rendue     Charte signée     Paiement effectué     Equipe +35     Equipe



---

---

# BULLETIN D'ADHÉSION

## TENNIS CLUB PIERRE-BÉNITE

### Saison 2018 / 2019

---

---

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_      SEXE :     M     F

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_      E-MAIL : \_\_\_\_\_

---

---

**L'adhésion comprend la licence et l'accès aux 5 courts dont un court couvert 7j/7.**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> ADHÉSION <b>ADULTE</b>                             | <b>130€</b> + 10€ par clé                                |
| <input type="checkbox"/> ADHÉSION <b>ÉTUDIANT</b>                           | <b>100€</b> + 10€ par clé                                |
| <input type="checkbox"/> ADHÉSION <b>ENFANT</b>                             | <b>80€</b> + 10€ par clé                                 |
| <input type="checkbox"/> ADHÉSION <b>FAMILLE</b><br>(x adultes + x enfants) | <b>120€/adulte +<br/>50€/enfant mineur + 10€ par clé</b> |

L'accès au court couvert est sécurisé par la présence d'une alarme. Cet accès est subordonné à la signature (parents pour les adhésions enfant) de la **«Charte du Tennis Club de Pierre-Bénite»** vous engageant à respecter la confidentialité de votre code d'accès et de la mise sous alarme de l'enceinte lorsque vous quittez ce terrain.

Tout déclenchement de l'alarme ou d'oubli de mise sous alarme du court couvert entraînera le déplacement d'un service de sécurité privé. Ce déplacement vous sera **directement facturé**.

---

---

**Bulletin d'adhésion par courrier à renvoyer à TCPB 4 avenue Jean-Moulin 69310 PIERRE-BÉNITE.**

**Nous organisons des permanences d'inscription le mercredi 12 septembre de 14h à 20h et tous les mardis de septembre de 20h00 à 22h. ATTENTION** : aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée du **réglement par chèque** et du **certificat médical pour la pratique du tennis en compétition**.

Note concernant les informations personnelles et l'image : les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association et pour partie à la FFT. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent et un droit de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat du club. Par ailleurs, il est possible que des photos prises lors des manifestations et sur lesquelles vous apparaissez, soient affichées dans le club ou publiées sur le site internet du Club. Si vous souhaitez que votre image ne soit pas diffusée, quel que soit le support utilisé, merci de nous le préciser.

**DATE :**

**SIGNATURE :**